

Caen, lundi 5 juillet 2021

Madame, Monsieur le président,

Le sport en général et la natation en particulier ont été touchés de plein fouet par la crise sanitaire. La rentrée prochaine ne sera pas vraiment comme les précédentes. Elle sera bien sûr scolaire et économique, c'est une obligation. Elle sera aussi sportive.

En effet vous le savez, la pratique de la nage est l'activité sportive dont les bienfaits physiques et psychosociaux sont à tous les âges de la vie unanimement reconnus par le corps médical. L'apprentissage des nages est un enjeu de société, de prévention de la noyade et d'éducation globale de notre jeunesse.

Face à ce défi d'une rentrée sportive inédite et concurrentielle, le conseil d'administration de la ligue, lors de sa réunion du 30 juin dernier, a voté unanimement la mise en place d'un plan de relance exceptionnel, comprenant une action d'animation de rentrée et un accompagnement financier des clubs.

#### ▪ « Tous en maill'eau »

Il s'agit d'une opération de promotion populaire de nos activités que les clubs peuvent organiser dans leurs établissements, dans la période du samedi 4 septembre au dimanche 12 septembre 2021.

- La ligue conçoit produit des supports de communication et les distribue aux clubs (affiches et bonnets).
- La ligue engage une campagne de communication auprès des médias.
- Les clubs conçoivent et organisent l'événement sous forme de passages de diplômes, de validations de parcours, de démonstrations sportives ou toutes autres initiatives aquatiques, comme de présence de champions ou championnes en la matière.

#### ▪ Avoir sur la part régionale des licences « compétition », un dispositif en deux cliquets :

**Sont éligibles les seuls clubs ayant participé à l'action « Tous en maill'eau ».**

Le principe :

- Premier cliquet : Si un club atteint le nombre de licences « compétition » 2020-2021, alors il perçoit un avoir de 50% de la part régionale des licences 2020-2021, calculé sur la base moyenne de 18 € par licence.
- Second cliquet : Si ce même club atteint le nombre de licences « compétition » 2019-2020, alors il perçoit un avoir supplémentaire de 25% de la part régionale des licences 2020-2021, calculé sur la base moyenne de 18 € par licence, soit un avoir total de 75 % de la part régionale des licences 2020 - 2021.

- Les clubs qui ont eu plus de licences compétiteurs en 2021 qu'en 2020, sont directement sur le second cliquet 2.1.

Exemples :

CLUBS	Total licences compétition 2019-2020	Total licences compétition 2020-2021	Part ligue 2020 2021 (base 18 € / licences)	AVOIR CLIQUET 1 50 %	AVOIR CLIQUET 2 75 %	AVOIR CLIQUET 2.1 75 %	AVOIR 1 + 2 OU 2.1
Les grenouilles vertes	215	182	3 276 €	1 638 €	819 €		2 457 €
Les poissons rouges	215	138	2 484 €	1 242 €	621 €		1 863 €
Les tétards palmés	125	149	2 682 €			2 012 €	2 012 €

Vous l'avez bien compris, après cette année chaotique, notre objectif est de retrouver au plus vite notre effectif record de 16 298 licences et de reprendre notre croissance quantitative et qualitative C'est vital pour le développement de nos activités, c'est vital pour le sport et la santé de nos concitoyens.

C'est donc un défi collectif et solidaire que je vous propose aujourd'hui.

Ensemble nous y parviendrons, soyons unis.

Je compte sur vous.

Restant disponible,

Très cordialement.

Philippe BRIOUT  
Président Ligue de Normandie

*Copies aux présidents des comités départementaux.*